

Monsieur Coulombe,

En tant que citoyenne québécoise, j'aimerais savoir si cette fois c'est la bonne! Aurons-nous droit à un rapport de plus oublié sur une tablette ou nous apportera-t-il véritablement '*les éléments d'un plan global en vue de doter le Québec d'une approche améliorée d'aménagement durable du milieu forestier*', comme le dit votre énoncé de mission.

S'il vous plaît, gardez à l'esprit que les propriétaires de la forêt publique sont les Québécois et non pas les compagnies qui les rasent! Ne croyez pas que les gens ne s'intéressent pas à l'environnement. Nous sommes de plus en plus nombreux à croire qu'il est plus que temps d'agir pour que cesse le pillage de NOTRE PATRIMOINE COLLECTIF!

J'aimerais que vous examiniez avec attention les agissements illégaux des compagnies d'exploitation forestière qui coupent des arbres en bonne santé alors qu'elles sont payées par les Québécois pour réaliser des coupes de jardinage. Il est inacceptable que l'on tolère le profit de ces compagnies comme guide de coupe et qu'elles soient responsables de définir ce qui est bon ou non pour la santé des forêts! Si on veut véritablement agir, là est la question, les marteleurs ainsi que les mesureurs doivent être des travailleurs indépendants des compagnies à l'instar des inspecteurs dans le domaine agro-alimentaire.

Finalement, je vous demande de tenir compte de l'étude Bédard, Majcen et Meunier sur les coupes de jardinage même si, par un malheureux hasard bureaucratique, elle ne pourra probablement pas être datée et signée à temps pour être prise en compte par les commissaires!

J'ose espérer que la Commission Coulombe ne se transformera pas en écran de fumée ayant donné l'illusion de remplir une promesse électorale, mais qu'elle sera pour le Québec une véritable prise en main d'un de ses biens communs le plus fragile et précieux.

Nous comptons sur vous, s'il vous plaît agissez concrètement!

Merci
Yasmina Saiari